

Fiche Individuelle de Suivi (FIP)

Identifiant unique	3PM-01
Classe	3ème Prépa-Métiers
Année scolaire	2025-2026
Enseignant référent / Professeur Principal	Stéphane ARRAMI

1. Aménagements et protocoles (données de Santé / très sensibles)

Cette section répertorie les dispositifs officiels mis en place pour l'inclusion de l'élève. Au sens du RGPD, ce sont des données de santé protégées par le secret professionnel.

Dispositif actif	☐ Sans objet ☐ PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) ☐ PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) ☒ PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ☐ PPRE
Aménagements à respecter en classe	• <i>Textes aérés, police Arial 14 obligatoirement.</i> • <i>Autorisation d'utiliser l'ordinateur de l'établissement.</i> • <i>Autorisation de s'absenter immédiatement pour se rendre à l'infirmerie sans attendre la fin du cours en cas de crise.</i>
Aménagements aux examens	☒ Tiers-temps accordé ☐ Secrétaire lecteur

	☐ Aucun
--	--------------------------------

Le **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** est un protocole qui gère des pathologies médicales chroniques (ex: asthme, allergies graves, diabète, épilepsie). C'est le niveau le plus sensible de données de santé qu'un enseignant puisse manipuler.

Au sens du RGPD, l'enseignant doit appliquer une **sécurité stricte** : la fiche doit être conservée à l'abri des regards des autres élèves. De plus, la fiche ne doit mentionner **que** les conduites à tenir en cas d'urgence et les aménagements matériels en classe, mais elle ne doit en aucun cas détailler les secrets du diagnostic médical précis de l'enfant ou l'intégralité de son traitement médical lourd.

2. Suivi pédagogique et éducatif (données scolaires)

Historique factuel des difficultés rencontrées et des leviers pédagogiques identifiés.

Points forts constatés	• <i>L'élève montre un excellent investissement lors des séances de co-intervention et des ateliers de découverte professionnelle.</i> • <i>Sa participation à l'oral est dynamique, pertinente et constructive pour le groupe-classe.</i> • <i>Il montre une réelle appétence pour la manipulation de documents concrets et s'engage pleinement dans les projets pratiques ou les travaux de groupe, où il fait preuve de leadership.</i>
Difficultés identifiées	• Le passage à l'écrit reste un frein majeur. On observe un blocage sévère face à la page blanche lors des tâches de rédaction complexes en Français et en Histoire. • Le geste graphique est lent et génère une fatigue cognitive rapide (liée au protocole PAI/trouble associé). • De plus, la mémorisation à long terme des repères chronologiques et des concepts abstraits est laborieuse, nécessitant des rappels constants et des supports visuels épurés.
Objectifs fixés avec l'élève	1. Objectif Rédaction : <i>Produire en autonomie au moins 3 phrases simples mais syntaxiquement correctes et complètes par séance, en s'appuyant sur des amorces de phrases fournies par l'enseignant.</i>

	2. Objectif Repères : <i>Être capable de situer correctement et de mémoriser 2 repères historiques clés par séquence en utilisant des cartes mentales ou des flashcards (outils numériques de révision).</i> 3. Objectif Posture <i>Utiliser systématiquement l'ordinateur de l'établissement (ou l'aménagement de dictée vocale) pour soulager le geste graphique lors des évaluations sommatives.</i>
--	---

3. Historique des échanges et actions (données de suivi privées)

Tableau chronologique des rendez-vous et des décisions prises en équipe ou avec la famille.

Date	Interlocuteur(s)	Synthèse de l'échange /Décision
05/10/26	Prof principal + Parents	Présentation du PAP. La famille valide les aménagements proposés en Français et Histoire.
12/11/26	Élève seul (Entretien)	Point sur l'ordinateur : l'élève se sent plus à l'aise mais oublie parfois de charger la batterie.
18/01/27	Bilan Conseil de classe	Les efforts sont visibles à l'oral. L'écrit reste fragile mais progresse. Aménagements maintenus pour le T2.

4. Suivi de l'orientation et des stages (spécifiques 3ème PM)

La Prépa-Métiers est centrée sur la découverte professionnelle. Les stages et l'orientation font partie intégrante du suivi de l'élève.

Projet d'orientation envisagé	☒ Voie Professionnelle (Bac Pro / CAP) ☐ Voie Générale et Technologique ☐ Apprentissage
Domaines métiers ciblés	<i>Secteur du bâtiment - électricité, ou Métiers du numérique</i>
Suivi des stages de l'année	Période 1 (Novembre) Entreprise X (<i>Électricité</i>) -> Bilan : Très positif, élève ponctuel et curieux. Période 2 (Février) Entreprise Y (<i>Informatique</i>) -> Bilan : Déçu par le manque d'activité concrète. Réajustement du projet en cours.

5. Suivi des partenaires extérieurs (données partagées / sensibles)

Cette zone liste les professionnels qui accompagnent l'élève en dehors de l'école. Au sens du RGPD, ce sont des données de suivi social ou de santé.

Suivi CPE / Vie Scolaire	☒ Oui / ☐ Non <i>Point d'écoute régulier le jeudi matin suite à des problèmes d'anxiété)</i>
Professionnels de santé extérieurs	☒ Orthophoniste (<i>Séance le mardi soir à 17h</i>) ☐ Psychologue / CMP ☐ Educateur référent (ASE / Protection de l'enfance)
Aménagements d'emploi du temps liés	☒ Oui / ☐ Non (<i>ex: Sortie autorisée le mardi à 16h30 pour rendez-vous médical</i>)

6. Notice - Mesures de conformité au RGPD

a. Le principe de l'objectivité et de la bienveillance

Le RGPD interdit d'inscrire des commentaires subjectifs, insultants ou des jugements de valeur dans un dossier de suivi (ex: interdiction d'écrire "*élève paresseux*", "*parents démissionnaires*" ou "*semble avoir des troubles psychiatriques*").

b. Toutes les notes doivent être purement factuelles, descriptives et objectives

Exemple de notes factuelles : "*élève non lecteur*", "*famille non joignable malgré 3 appels*", "*aménagements du PAP non validés par le médecin*".

En cas de contrôle ou si les parents demandent à voir la fiche (ce qui est leur droit d'accès strict selon le RGPD), le document doit être irréprochable.

c. Garantie de sécurité

Pour garantir la sécurité de ce document hautement confidentiel, trois niveaux de protection techniques et organisationnels sont mis en œuvre :

Anonymisation / Pseudonymisation

Le nom et le prénom de l'élève sont supprimés de la fiche dès sa création. Ils sont remplacés par un **identifiant unique** (ex : **3PM-01**) créé en début d'année. La table de correspondance (qui relie le code au vrai nom de l'élève) est stockée dans un fichier informatique distinct et verrouillé.

Chiffrement et contrôle d'accès

Aucun mot de passe universel n'est partagé. L'accès au document en ligne se fait par **authentification nominative obligatoire** (le mode « Limité » de Google Docs). Seul le compte professionnel de l'enseignant (protégé par mot de passe fort et double authentification) possède la clé d'accès. *Si le document doit être exporté (format Word ou PDF), il est chiffré localement avec un mot de passe fort avant tout envoi ou stockage.*

Stockage sécurisé

Le document est stocké exclusivement sur l'espace **Cloud institutionnel** fourni par l'établissement ou l'académie (Google Workspace Éducation), dont le contrat cadre est certifié conforme au RGPD par le ministère. Tout stockage sur un compte cloud personnel (type **@gmail.com** grand public) ou sur une clé USB non chiffrée est strictement interdit.